

Premier conseil d'école

Jeudi 9 novembre 2023

I- Installation du nouveau Conseil d'Ecole

Mme Maryline LEROY, directrice, enseignante en CM2, déchargée sur 1/3 temps,
M. Bruno CORMIER, enseignant en CM1/CM2,
Mme Pascalie DESALEUX, enseignante en CP/ CE1
Mme Laurence FAUCHET, enseignante en CM1,
M. Ronan GUEGUEN, enseignant en CE2,
Mme Stéphanie SANDRIN – DOUARD, enseignante en CP,
Mme Sophie VASSEUR enseignante en CE1, à mi-temps
Mme Marianne HEUDRE, TRS enseignante en CE1 (complément de service de Mme Vasseur)
Mme Eglantine GAUVEN, enseignante présente 1/3 temps, assurant la décharge de direction le mardi et 12 lundis .

Mme Armelle BOSCHER, Inspectrice de l'Education Nationale,
M. René BOUILLON, Maire de Chavagne,
M. Bruno TAKORIAN, adjoint à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse,
Mme Delphine MOREAU responsable du pôle enfance.

Mme Nathalie NUPIED, psychologue scolaire.

Mmes BEAUMARD Hélène, HAUDEBERT Delphine, CHARDRON Anne, DENIS Béatrice, COLAS Lucie et VAILLANT Anne-Sophie , ainsi que M. HUBY Charly ,représentants de parents d'élèves élus titulaires.

M. MARCHAL Cyril, Mmes DUTEIL Stéphanie et GALVEZ Marie , représentants de parents d'élèves élus suppléants

Sont présents :

Les enseignants titulaires ou non

M. Bruno TAKORIAN, adjoint à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse,
Mme Delphine MOREAU responsable du pôle enfance.

Mmes COLAS Lucie et VAILLANT Anne-Sophie , ainsi que Mm. HUBY Charly et MARCHAL Cyril

Sont excusés :

M. Guéguen Ronan,
Mme Heudre Marianne

M. René BOUILLON, Maire de Chavagne,

Mme SANDRIN-DOUARD Stéphanie se propose pour assurer le secrétariat de la séance de ce jour.

Mme LEROY Maryline, présidente du Conseil d'Ecole, ouvre la séance à 18h05

Résultats des élections du 12 Octobre :

Pour information, la participation aux élections a été de 61,54% (53,82 % l'an dernier) avec 90,4 % de suffrages valablement exprimés.

Une participation au vote en hausse mais paradoxalement peu de candidats.

Ce vote s'est déroulé uniquement par correspondance. Cette décision avait été validée en conseil d'école en Novembre 2022.

Mme Leroy soumet de nouveau la question au Conseil : votée à l'unanimité.

Elle remercie tous les parents qui se sont présentés pour leur implication dans la vie de l'école et rappelle que les parents élus sont à la disposition de tous les parents pour toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école.

Rappel du règlement du Conseil d'École

Le Conseil d'École se réunit 3 fois dans l'année : le premier, dans le mois suivant les élections pour présenter l'école, son fonctionnement et les projets de l'année, le 2^{ème} en milieu d'année pour le suivi des actions et le dernier, mi-juin, pour établir le bilan global de l'année.

Au moins 3 semaines avant la date d'une réunion, les parents élus peuvent proposer des points à mettre à l'ordre du jour du Conseil d'École ; la directrice, en tant que présidente du Conseil, peut être amenée à en refuser la légitimité. Seuls les points notifiés à l'ordre du jour peuvent être débattus lors de la réunion du conseil d'école.

Les parents d'élèves élus au Conseil d'École ont un avis consultatif sur le fonctionnement général et les projets de l'école et un rôle décisionnaire par participation au vote en ce qui concerne le règlement intérieur de l'école.

Compte-rendu du Conseil d'École du 15 juin 2023

Avant d'aborder l'ordre du jour, le procès-verbal de la réunion du 15 juin 2023 est soumis à l'approbation des membres présents. Il est adopté à l'unanimité.

II-Vie pédagogique de l'école

L'école ayant été victime d'une mesure administrative, elle a donc dû fermer une classe et perdu un poste d'enseignant (e)

Structure de l'école

7 classes encadrées par 9 enseignants :

CP	24 élèves	Mme Sandrin - Douard
CP / CE1	23 élèves (17 +6)	Mme Desaleux
CE1	23 élèves	Mmes Vasseur et Heudre
CE2	25 élèves	M. Gueguen
CM1	25 élèves	Mme Fauchet
CM1/ CM2	24 élèves (10 + 14)	M. Cormier
CM2	26 élèves	Mmes Leroy et Gauven

Soit un total de **170** élèves à ce jour.

Soit 6 élèves de moins que l'an dernier à la même période Nous avons toujours 4 enfants du voyage qui s'inscrivent et se désinscrivent en cours d'année.

Nous avons eu 2 radiations pour cause de déménagement en octobre, 1 inscription est prévue pour début décembre en CP.

Un effectif en baisse, en contradiction avec les prévisions dans une commune qui poursuit son développement, mais ce constat ne devrait être que temporaire.

Mr Takorian explique que les logements livrés sont souvent attribués à des personnes vivant seules, ou bien des couples sans enfant ou encore des couples avec des enfants en bas âge. En maternelle, les effectifs de PS sont en hausse. La cohorte des enfants nés en 2021 est importante.

M. Marchal demande si le même constat peut être fait à l'école privée.

M. Takorian lui répond qu'il y a 5 élèves en plus par rapport à la rentrée dernière.

Mme Leroy explique qu'il y aura une différence importante en juin prochain entre les CM2 qui partiront en fin d'année et les futurs CP qui arriveront (une dizaine d'élèves en moins). Reste à savoir si ce sera compensé par la dizaine d'inscriptions envisagées avec les livraisons de logements au cours de l'année 2024.

La répartition des niveaux de classe est un choix uniquement pédagogique mais qui a dû aussi tenir compte de la demande institutionnelle de constituer des classes de CP et CE1 à 24 élèves maximum (dans la mesure du possible), ce qui induit obligatoirement une montée des effectifs sur les autres niveaux.

Font également partie de l'équipe :

2 AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) : personnes qui sont en charge d'enfants ayant des difficultés ciblées et reconnues par la MDPH.

Mmes Cécile Morin et Stéphanie Garrault . Mme Morin est à plein temps sur l'école (actuellement en arrêt maladie non remplacée) et a en charge 2 élèves. Mme Garrault est à $\frac{3}{4}$ temps sur l'école et a $\frac{1}{4}$ temps en maternelle avec en charge 3 élèves.

Mme Leroy rappelle que tous ces personnels sont gérés par le **PIAL de Mordelles** (pôle inclusif d'accompagnement localisé), dispositif localisé par secteur de collège et qui favorise la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap pour une meilleure prise en compte de leurs besoins, mais toujours avec des moyens limités.

De plus, dès **début juillet**, il a été fait la demande pour l'emploi de 2 personnes en **service civique** à l'école qui pourraient accompagner les enseignants dans les activités pédagogiques et aider à la gestion quotidienne de l'école. 3 personnes ont postulé mais aucune n'a répondu aux invitations d'entretien d'embauche.

LES PROJETS

Le projet d'école : Le projet s'étale de 2020 à 2025 (avec une mise en application effective depuis la rentrée 2021), présenté lors des réunions de rentrée.

1 enjeu : Renforcer la réflexion collective pour une école plus juste et plus équitable.

Objectif 1 : Approfondir la maîtrise de la langue française écrite et orale dans toutes les disciplines.

Objectif 2 : Mettre en place un parcours citoyen fondé sur l'engagement de l'ensemble de la communauté éducative (adultes et élèves).

Il est à nouveau expliqué aux membres du Conseil et il est rappelé qu'il est visible sur le site de l'école.

Projets communs Ecole :

► **Conseil d'élèves** : Les élections de 2 délégués titulaires (+ 2 suppléants) ont été faites dans toutes les classes. Mme Leroy tentera de les réunir régulièrement tout au long de l'année sur un temps de classe et sur son jour de décharge.

Afin de créer du lien avec les services périscolaires, il est aussi envisageable que ces conseils aient lieu ponctuellement sur le temps d'APC.

La première réunion a eu lieu mardi 7 Novembre pour l'installation du conseil et l'explication de la

problématique à travailler dans chaque classe : « Ma cour idéale ».

► Parcours Education artistique et culturelle : « Ecole et cinéma » et « Cinécoles »

Cette année, les classes de cycle 2 sont à nouveau inscrites au dispositif « Ecole et Cinéma », celles de CM ont opté pour le dispositif « Cinécole » avec pour partenaire commun, le cinéma La Bobine de Bréal.

Les élèves vont découvrir 3 films dans l'année (1 par trimestre) ; l'objectif étant de découvrir des émotions de différentes natures par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine avec un travail transdisciplinaire sur l'appréhension de l'image et une éducation du regard (travail en maîtrise de la langue, arts visuels, histoire et géographie).

► Concours « les Incorruptibles » :

L'objectif de l'association est de **susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes** à travers des actions de lecture autour d'une sélection de qualité. Les élèves des classes concernées vont devoir :

- lire les ouvrages qui ont été sélectionnés,
- se forger une opinion personnelle sur chacun des livres,
- voter pour leur livre préféré.

D'autres projets en lien avec notre labellisation E3D et en faveur de la biodiversité :

► Mobil'acteurs : une action réalisée en septembre qui avait pour objectif d'Inciter les élèves à venir à l'école en privilégiant les mobilités douces. Bonne participation générale.

► Projet jardin : Après plusieurs années de collaboration avec le jardin des Mille Pas, nous souhaitons devenir plus autonomes. Mme Fauchet et M. Cormier ont pris soin de cet espace cet été.

Ils ont proposé à quelques élèves de CM lors des séances d'APC d'aider à le préparer pour la mise en hivernage. Il est en cours de paillage, paillage apporté par les services techniques.

Les activités reprendront au printemps.

Nous aimerions toujours collaborer plus étroitement avec des associations de Chavagne ou avec les espaces verts, voire avec 1,2,3 soleil.

Autres projets en lien avec la demande institutionnelle d'un fil rouge sur les jeux olympiques.

► Projet Education musicale : « Chantons, bougeons, dansons tous ensemble ! »

Le projet déposé a été validé et est en cours de réalisation en collaboration avec l'école de musique de la Flume depuis le 28 septembre. Nous bénéficions des compétences de Jean-Michel De Reparaz, à raison de 16h par classe.

Il vient toutes les 2 semaines, le jeudi toute la journée pour 5 classes et le jeudi AM suivant pour 2 classes.

Nous espérons valoriser ce projet **le vendredi 31 mai 2024 lors d'une représentation à la salle St Exupéry.**

► Projet « Terre de jeux » en lien avec la municipalité et l'USEP

L'école est labellisée JO 2024 depuis 3 ans et la commune depuis l'an dernier. Elle s'engage à contribuer à faire vivre au plus grand nombre les émotions des Jeux de 2024.

Nous continuerons de mettre en place nos activités, notamment les journées olympiques et paralympiques mais ce label permet aussi de mutualiser, de valoriser les activités et d'avoir des liens plus importants avec les associations locales.

M. Takorian expose une proposition reçue de « Terres de jeux Paris ». Dans le cadre du village olympique monté en Seine-Saint-Denis, des arbres seront plantés et parrainés par des classes

labellisées et volontaires. Celles qui seront retenues recevront un arbre et une plaque commémorative. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 16/11/23.

Il demande à l'équipe si elle souhaite s'inscrire dans cette démarche. La réponse est positive.

Projets de cycles :

Projets inter cycles ou interclasses sont en cours d'élaboration ou seront réalisés en fonction de l'actualité, y compris **avec la maternelle**.

Projets « Goûter de saison » : Faire découvrir aux élèves des fruits et légumes d'automne (pommes, poires, coings provenant d'un verger de parent d'élèves, et courges butternuts d'origine biologique via l'AMAP de Chavagne ; travail sur le goût, le lexique...).

Projet « Nature et Poney » à Fénicat à Bruz prévu sous forme de 2 sessions de 3 jours pour 2 classes pour les classes de cycle 2 (CP à CE2) :
CP et CP/ CE1 : les 22, 23 et 26 janvier 2024
CE1 et CE2 : 30 Janvier, 1 et 2 Février 2024

► Cycle 3 :

► Liaison CM2/ 6ème : Il est rappelé que le collège de secteur est maintenant le collège public de Mordelles. Un conseil de cycle a eu lieu le **12 octobre** dernier. Il a permis de poser les bases d'un travail commun entre les 2 structures. Ce sera une collaboration autour des maths et des contes. Nous avons également une information sur les résultats des évaluations d'entrée en 6° qui ont eu lieu du 11 au 29 septembre dernier.

Il est prévu un accueil des CM2 dans l'établissement courant 2024.

Les familles seront informées des dates de portes ouvertes dès que celles-ci seront connues (en général, en janvier ou février).

► Projets intra classe :

S'ajoutent également **divers projets, interventions et sorties** organisés dans les classes , projets qui ont été expliqués lors des réunions de rentrée (Concert ONB , intervention Sd35 et feuille d'érable...)

Côté sports:

-Tout l'Office Court : Cette année, la manifestation a eu lieu à St Gilles. : 35 élèves se sont inscrits et ont été présents, donc une participation en légère hausse par rapport aux dernières années. Un moment apprécié par tous.

Le cycle « course longue » devait de plus s'achever par l'organisation d'un **cross solidaire en faveur du secours populaire, le jeudi 19 octobre dernier**, en collaboration avec l'USEP pour tous les élèves du CP au CM2.

Celui-ci a dû être annulé en raison de l'actualité nationale, mais il est reporté à une date non connue à ce jour, mais que l'équipe souhaite situer avant fin Novembre.

Les élèves seront invités à participer sur la base d'un contrat temps à respecter, variable selon leur niveau de classe allant de 4 à 10 minutes du CP et Ce2 12 à 20 minutes en CM.

Beaucoup de dons sont déjà arrivés. Merci aux parents.

L'école participera probablement au **téléthon le vendredi 8 Décembre** AM, en collaboration avec « Courir à Chavagne ».

-Natation : Cette activité est destinée aux classes de CP, CE1 et CM2.

Ce sont les CM2, cette année, qui ont commencé. Cette décision a été prise par la piscine et n'est pas

une demande de l'école.

A compter du 12 décembre, ce sera au tour des CE1, avec un éventuel décloisonnement, Mme Vasseur n'étant pas sûre d'être en mesure d'encadrer cette activité.

Les CP et CP/ CE1 enchaîneront à compter du 25 mars, pour une initiation aquatique, en enseignement massé, soit 2 fois par semaine sur 5 semaines.

Activités dans le cadre de l'USEP via notre association « ASC Cavana » : Nous avons demandé à participer à quelques activités ciblées. (voir dans partie « Vie associative »

Evaluations CP, CE1 et CM1 :

Ce sont des évaluations nationales qui ont été menées du **lundi 11 septembre** au vendredi **22 septembre** 2023 et qui sont destinées à connaître le besoin des élèves.

Une 2^{ème} série d'évaluations aura lieu du 15 au 26 janvier 2024 pour les CP.

Les enseignants des 5 classes concernées ont reçu et communiqué individuellement les résultats aux familles.

De plus, les résultats feront l'objet d'un travail de concertation avec les collègues de maternelle, notamment sur les remédiations à apporter pour améliorer les résultats des compétences qui ont été notées comme fragiles.

Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Objectif général : Soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves, contribuer à la maîtrise de la langue française mais également améliorer la maîtrise des compétences en mathématiques en réponse aux résultats de l'étude internationale PIRLS (textes narratifs et informatifs en fonction de l'intention de lecture).

Public : Tous les élèves de l'école élémentaire, notamment les plus fragiles, sous réserve de l'accord des parents.

Les APC ont commencé en octobre et ont lieu 1 ou 2 fois par semaine à raison de 45 mn après l'école le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h15.

Les compétences ciblées par le conseil des maîtres sont travaillées d'une période de vacances à l'autre. Le conseil des maîtres se réunit donc régulièrement afin de faire le point et préparer les semaines suivantes.

A noter que les enfants sont regroupés en fonction de la compétence à travailler et non pas par niveau de classe. Ils peuvent donc être pris en charge par un autre enseignant que leur enseignant de référence.

RASED : Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés

C'est un dispositif créé pour répondre aux besoins des élèves pour lesquels l'aide en classe n'est pas suffisante. La difficulté fait partie de l'acte d'apprendre mais on ne doit pas la laisser s'installer.

Les interventions se font sur le temps scolaire et en total partenariat avec les enseignants et les familles.

Le RASED est normalement constitué de 3 personnes. La situation du RASED dont nous dépendons s'améliore puisque cette année, il est constitué de 2 personnes :

► Une psychologue scolaire :

Une psychologue scolaire, Mme Nupied Nathalie, qui apporte sa contribution au sein du réseau pour l'analyse des difficultés de l'enfant. Elle procède aux examens et bilans psychologiques, participe à la constitution des dossiers d'orientation et assure un travail d'organisation et de synthèse avec les écoles et les structures extérieures.

Elle est toujours en charge d'un nombre conséquent d'écoles et donc d'élèves. Jusqu'au mois de janvier,

elle doit en priorité traiter les orientations des CM2 vers l'enseignement spécialisé.

► **Une maîtresse E** : Mme Ménager Brigitte est chargée de l'aide pédagogique dans le cadre des apprentissages. Cette aide n'est pas une activité de rattrapage ou de renforcement. Il s'agit d'une aide spécialisée qui s'adresse aux élèves qui manifestent des difficultés au cours des apprentissages fondamentaux. Pour elle aussi, la zone d'intervention est importante. La priorité est axée sur les CP et les CE1.

Manque donc sur ce réseau :

► **Un(e) maître(sse) G** : L'aide rééducative est plus particulièrement indiquée lorsqu'il s'agit de faire évoluer chez l'enfant son rapport à lui-même et aux autres, aux apprentissages, aux règles ; ses difficultés s'actualisant davantage sur le plan du comportement (inhibition, instabilité, immaturité).

Les demandes sont aussi importantes en CM mais il en ressort que l'enseignant reste souvent seul pour faire face aux difficultés rencontrées. Même avec beaucoup d'énergie et de bonne volonté, la différenciation a ses limites.

Dans le cadre de l'aide aux enfants du voyage, nous avons encore la possibilité de faire appel à M.Jean-Pierre Marquer, enseignant spécialisé auprès de ce public. Il travaille à la demande des écoles sur un secteur très large et ne vient que si le groupe d'enfants du voyage est important.

III- Fonctionnement de l'école

Règlement intérieur

Il n'a pas été modifié et a été voté en juin dernier.

Protocole pHARE

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, pHARE, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

L'une des conditions de réussite du programme pHARE est qu'il soit connu de tous et notamment le numéro d'urgence : le **3020** ou **3018** (concerne davantage le cyberharcèlement). Mme Leroy indique que pour l'instant aucun enseignant n'est formé à ce dispositif. Si les enseignants remarquent un problème, ils avertissent la directrice et l'IEN qui est la responsable du dispositif. Chaque année, il est prévu que deux enseignants soient formés à ce dispositif.

Le dispositif de la circonscription est présenté au Conseil. Un courrier sera également transmis aux familles pour information.

Financement municipal

Pour mémoire, les sommes sont allouées pour l'année civile 2023. Elles ont été accordées courant 2^{ème} trimestre. Tout a été utilisé ou est en passe de l'être (commandes faites mais pas encore facturées).

	Budget alloué	Budget restant à ce jour
Fonctionnement direction	5 696 € 350 €	33,33 € 0 €
Matériel pédagogique	1 064 €	295 €
Acquisition livres	2 047 €	629,60 €
Projets pédagogiques	4 404,50 €	0
Investissement	2450 €	

Les sommes allouées pour le domaine pédagogique nous permettent de très bien fonctionner, l'équipe remercie la municipalité pour cet effort et espère qu'il sera poursuivi.

A noter qu'il reste encore 2 ordinateurs à changer car obsolètes ou sous Windows 7 : le poste maitre + ordinateur classe de Mme Leroy. Les devis sont en cours. Le choix du prestataire sera fait par la mairie. Le TBI de Mme Vasseur est encore en panne et nous avons toujours un problème avec la maintenance associée au matériel informatique. Qui pourrait intervenir pour le dépanner ? En cycle 2, c'est vraiment difficile de s'en passer.

Mme Leroy a également fait une demande de devis pour un panneau d'affichage sur le portail.

Activités périscolaires

L'organisation mise en place l'an dernier est reconduite avec pratiquement la même équipe. Pour rappel, l'organisation optimise les espaces utilisés par les enfants entre la cour, le plateau et le modulaire libéré..

Cette répartition a ramené plus de sérénité aussi bien chez les enfants que chez les adultes. La communication est réelle entre l'équipe périscolaire et enseignante.

Restauration scolaire

Le passage du self au repas servi à table a engendré régulièrement des retards de début de cours l'après-midi, en particulier chez les CM.

Mais le problème semble avoir été résolu. Mme Moreau indique que la formule self ne convenait pas à tous les élèves (certains mangeaient debout très rapidement, tandis que d'autres pouvaient rester attablés pendant une heure).

M. Takorian indique que de l'espace sera libéré car plusieurs éléments des anciennes cuisines ont été vendus ou seront vendus prochainement.

Même si beaucoup d'élèves regrettent le self, plusieurs mangent mieux et il y a moins de gaspillage alimentaire. Par contre, ils ont moins de temps pour jouer.

Au niveau du contenu, les associations gustatives proposées peuvent parfois paraître surprenantes, mais les plats sont confectionnés à partir de produits frais et locaux. Néanmoins, il semble que les élèves fassent l'effort de goûter. La cuisine centrale est à l'écoute car certains menus ne passent vraiment pas et ils ne sont généralement pas reproposés.

Des commissions de restauration sont organisées 3 à 4 fois dans l'année. Les parents d'élèves sont invités à y participer. La 1^{ère} a eu lieu début octobre : il s'agit de faire le point sur ce que les enfants ont aimé ou pas, puis les menus des 8 semaines suivantes sont étudiés (menus déjà validés par une diététicienne en amont). La prochaine commission aura lieu le **07 Décembre à 17h15 au Rheu.**

Travaux

La construction du nouveau bâtiment se poursuit. Les nuisances sonores très fortes en période 1 se sont sérieusement amoindries.

M.Takorian a participé à la visite de chantier ce matin. A ce jour, les délais sont respectés. Le corps de métier « menuiserie » sera encore présent la semaine prochaine puis après ce sera l'isolation.

La visite de chantier pour l'équipe enseignante est envisageable C'est à programmer avec M. Goyard , le responsable des services techniques.

Parallèlement à ce chantier, l'équipe a dû faire face à divers problèmes depuis la rentrée des vacances de la Toussaint : - Infiltration d'eau dans les modulaires pendant les vacances : Classe de Mme Leroy + 1 modulaire toilettes mis hors service car le plafond s'est effondré et la porte est de plus en plus difficile à ouvrir lorsqu'on est à l'intérieur.

- Une grosse fuite dans les toilettes des filles du nouveau bâtiment.
- Panne de chauffage dans la salle des maîtres ce qui a eu une incidence sur le fonctionnement du photocopieur.

Une réflexion, sur l'année est également engagée sur l'aménagement et la végétalisation de la cour avec la participation souhaitée des utilisateurs de l'école (enseignants, élèves , équipe périscolaire , service technique , mairie) et parents en collaboration avec l'ALEC (agence locale de l'énergie et du climat du pays de Rennes).

Une première réunion a eu lieu le **mardi 10 octobre avec un premier travail sur l'école idéale**, mais aussi sur les points de vigilance à y apporter

C'est également le thème de travail présenté lors du **premier Conseil d'élèves du 7 Novembre**. Chaque classe doit émettre des propositions de sa cour idéale.

Une visite de la cour d'école de Laillé est prévue **le 29 Novembre de 16 à 18h**. C'est une école qui vient juste de terminer la végétalisation de sa cour d'école.

Les parents sont sollicités pour participer à ce projet. Les réunions devraient avoir lieu 1 fois/mois ou 1 fois tous les mois ½.

Mme Vasseur demande si l'équipe sera consultée pour l'aménagement intérieur des classes.

M.Takorian rappelle que les plans ont été présentés lors d'un CE l'an dernier par M. Nikzad.

Mme Leroy rappelle que les débats ont beaucoup porté sur l'aménagement extérieur de l'école .

Entretien des locaux :

Une vraie réflexion est nécessaire sur ce point, même s'il existe depuis l'an dernier une meilleure prise en compte de nos remarques et qu'il y a eu une légère amélioration, notamment depuis l'arrivée de certains agents.

De manière récurrente, nous constatons que l'entretien des locaux n'est pas celui attendu dans une école. Le manque d'heure attribué pendant les vacances notamment, moment où les locaux sont libérés, questionne.

Au retour de la Toussaint, il a été constaté que le ménage avait été fait de façon très sommaire. L'équipe s'étonne aussi que les sols ne soient pas lavés au moins 2 fois par semaine

Les flacons de gel hydro alcooliques n'étaient pas remplis, les tableaux n'étaient pas lavés et les bureaux non nettoyés.

Ce jeudi 9 Novembre, le plateau et la cour étaient recouverts de feuilles humides ce qui est très accidentogène. Un nettoyage le mercredi (ou le matin avant 10h) serait le bienvenu.

Sécurité

Pour rappel, depuis Octobre, le protocole s'est durci. Nous sommes en **Vigipirate urgence attentat**.

Les directives de renforcement de sécurité au niveau des écoles doivent être appliquées. Ainsi, les

entrées dans l'école doivent être contrôlées et toute personne étrangère au service est tenue de se faire connaître auprès d'un membre de l'équipe. Il est également demandé de limiter au maximum les entrées et les sorties durant le temps de classe.

Un **exercice de plan de mise en sûreté (PPMS) « alerte attentat-intrusion »**, est mis en place et réactualisé chaque année. Un exercice aura lieu le 14 Novembre prochain.

Nous avons 2 autres exercices de sécurité à réaliser :

- Exercice en cas d'incendie réalisé le 17 octobre avec un temps d'évacuation de 3'19 min.

Les mêmes dysfonctionnements que ceux signalés l'an dernier ont été constatés :

- Pas d'alarme dans la salle des maîtres
- Nécessité de faire fonctionner les alarmes des 2 bâtiments séparément car non audibles de l'un à l'autre.

- Exercice en cas de risques majeurs : sera réalisé ultérieurement. Plan PPMS risques majeurs est présenté avec les plans d'accès (entrées et sorties) et les ressources.

Problème du manque d'eau dans certaines classes.

L'école rencontre des difficultés récurrentes et importantes avec les téléphones depuis la rentrée. Les liaisons sont mauvaises et la messagerie ne fonctionne pas toujours correctement. Ponctuellement, nous avons été totalement injoignables.

M. Takorian rappelle que M. Richard peut intervenir sur des petits problèmes de communication/connexion. LE DGS a contacté plusieurs fois l'opérateur, il s'agit d'O2.

Mme Leroy souligne que ce problème persiste depuis 1 an et demi .

Il est demandé de privilégier au maximum la communication via la boîte mail de l'école.

Site de l'école

Il est rappelé que le site de l'école est actif.

Les comptes-rendus de conseil d'école y figureront.

Des textes sur la vie de classe vont alimenter ce site.

IV- Vie associative

Coopératives scolaires

► **OCCE** : La coopérative scolaire est alimentée par les subventions de la mairie pour les projets pédagogiques, par l'Association de parents(APAEP) (20 € par enfant en 2022-2023) et par la participation financière des familles aux diverses sorties qui dépassent les heures scolaires.

Les comptes de l'année 2022-23 sont en cours de vérification par l'OCCE

- Solde au 31/08/2023 : 13 536,38€.

Pour l'année **2023-2024**, l'APAEP a généreusement accordé une subvention de 3440 €, soit 20 € par élève et une subvention exceptionnelle de 1880 € pour aider au financement du projet à Fénicat.

L'équipe enseignante la remercie pour cette générosité.

Nous reconduirons cette année l'**opération « Lire c'est partir »**, en commun avec la maternelle, à une date non définie à ce jour.

Les sommes disponibles permettent ainsi à toutes les classes de faire divers projets dans l'année et d'assurer la gratuité de toutes les activités qui se passent sur le temps scolaire. La participation des

familles pour les sorties dépassant le temps scolaire est cependant inévitable. Nous devons nous aussi faire face à l'inflation et à la montée des prix (notamment en cas de déplacement en car).

Les comptes sont disponibles à l'école.

► « **ASC Cavana** » association créée en décembre 2015, afin de pouvoir adhérer à **l'USEP**, pour :

- participer à des rencontres sportives de différentes envergures,
- bénéficier de prêt de matériel,
- donner à l'EPS sa véritable place par des cycles préparatoires aux rencontres,
- bénéficier de soutien matériel, logistique et humain pour l'enseignement de l'EPS,
- et découvrir de nouvelles activités.

Pour **2023-24**, voici les actions prévues :

- **Rencontre balle ovale** le 10 octobre entre les classes de CE2 et de CM1 et 2 classes de l'école de Saint-Germain-sur-Ille.
- **Cross solidaire** : date à venir.
- **Rencontre de Hand Ball** pour les classes de CM le 5 février.
- **Bal du monde** : cycles 2 et 3, date à déterminer : fin février/début mars.
- **Orientation** pour le cycle 2 , 3 ou 4^o période
- **Ateliers d'athlétisme** (semaine olympique) en juin pour les élèves des cycles 1, 2 et 3.
- Participation possible « **sports adaptés** » avec la commune : semaine paralympique
- **Petit tour pédestre** en fin d'année.

M. Takorian a rencontré Kevin Le Caroff, délégué USEP pour envisager la mise en place d'un parcours orientation dans le bois de la Sillandais.

Le compte est financé par une subvention de l'OCCE.

Fêtes de l'école et autres

Fêtes de fin d'année : la municipalité reconduit-elle l' action de solidarité en faveur des personnes âgées de la commune , en faisant réaliser des cartes de vœux par chaque enfant ? M. Takorian se renseigne.

Si c'est le cas, il serait souhaitable de nous transmettre le matériel avant le 1er décembre pour un retour vers le 18/19 décembre.

Fête de l'école : **L'APAEP** a retenu la date du **samedi 23 juin 2024**. M. Takorian indique que si la logique entre l'école publique et l'école privée est respectée, la date devrait plutôt être le **29 Juin** . La **date est donc à confirmer**.

L'ordre du jour étant épuisé, la **séance est levée à 19h59**.

Dates prévues des deux prochains conseils d'école : le jeudi **14 mars** à 18h00.
le jeudi **13 juin** à 18h00.

Présidence de séance
Mme Leroy

Secrétariat de séance
Mme Sandrin-Douard